

SOMMAIRE

- 📄 **Edito**
- 📄 **Représentation du réseau**
- 📄 **Vie du réseau**
- 📄 **Outils du réseau**
- 📄 **Partenariats**
- 📄 **Professionnalisation**

Lettre Infos Express Régionale

Lettre gratuite d'information associative.

CHANTIER école Île-de-France

Rédacteurs : Léone Clerc, Noémie Monnier, Célia Laudy, Marine Robillard, María Gabriela Saenz, Sophia Sainvil, Franck Wite.

Pour en savoir plus :

contact.iledefrance@chantierecole.org
ou 01.49.29.02.61.

L'édito

Comme à l'accoutumée, nous tenons à commencer cet édito par des points de vigilance, avec, comme point d'orgue, les **différentes modifications politiques, juridiques et économiques**, qui vont avoir lieu en 2019.

En effet, le contexte général autour des Entreprises Sociales Apprenantes, et du monde associatif en général, est chargé d'incertitudes dans l'avenir proche : **la liste des changements** potentiels ou déjà programmés, qui vont impacter à des degrés divers nos structures est conséquente. Ces changements vont nécessiter, une nouvelle fois, **une mobilisation de notre part** pour répondre à ces défis organisationnels et financiers. Citons ainsi la loi Pour la Liberté de Choisir son Avenir Professionnel, les modifications d'organisation du dialogue social et la mise en place du Comité Social et Économique (CSE), le Projet de Loi de Finances 2019, le prélèvement à la source ou encore la RGPD.

Il n'est pas question ici de décourager nos lecteurs et nos adhérents, mais de rappeler à quel point **les ESA sont en capacité**, comme toute entreprise, **de s'adapter** malgré un contexte n'offrant **guère de stabilité**, et des **financements en baisse**.

Nonobstant toutes ces évolutions, les structures du réseau progressent dans la mise en place **de parcours d'insertion de qualité, diversifiés et adaptés** aux besoins des salariés accueillis.

Pour autant, il reste toujours aussi fondamental de rappeler en permanence **notre métier**, celui de l'insertion, et de valoriser, auprès de nos partenaires et interlocuteurs institutionnels, **les acteurs et actrices** de terrain, les structures de proximité –comme les autres-, **qui y contribuent chaque jour**, dans une logique d'accueil de publics les plus en difficulté.

Franck Wite
Président

Politiques publiques et représentation du réseau

Le COR-IAE élargi

Le 9 Novembre 2018 a eu lieu un **COR-IAE élargi** (Comité d'Orientation Régional de l'Insertion par l'Activité Economique), l'instance de pilotage stratégique de l'IAE qui rassemble usuellement les acteurs régionaux de l'IAE (Unité Régionale de la Direccte, les réseaux régionaux de l'IAE,...). Ce COR-IAE a été ouvert à plus de partenaires et avait pour thème central la présentation de **la Stratégie Régionale 2018 – 2020** de la Direccte Île-de-France.

Concrètement, l'évènement a débuté par une présentation succincte des 4 grands axes de la politique régionale à venir :

- **Axe 1** : Adapter l'offre d'insertion aux territoires et aux publics
- **Axe 2** : Accompagner les mutations et la croissance du secteur
- **Axe 3** : Dynamiser les parcours d'insertion sur les territoires
- **Axe 4** : Consolider la gouvernance territoriale et partenariale

Divers acteurs ont été invités, dans l'objectif d'illustrer cette Stratégie Régionale, comme le groupe ARES, qui a présenté son logiciel Oasis, ou encore le PTCE Resto-Passerelle.

Deux ACI adhérents et partenaires de CHANTIER ecole étaient présentes pour présenter leurs partenariats et leurs actions :

- **Rejoué**, un ACI travaillant sur la revalorisation des jeux et jouets, a présenté le travail sur l'élaboration d'un marché réservé avec l'EPT 11 et la Ville de (trouver),
- **La Recyclerie du Gatinais**, un ACI basé en Essonne, à Prunay, présentait son partenariat original mis en place sur les sorties de parcours.

Pour le moment, la Stratégie se cantonne au niveau régional : nous attendons sa déclinaison en plan d'action au niveau départemental très prochainement.

Pour lire la Stratégie Régionale, [suivez ce lien](#) !

Le versement de la modulation

Comme nous vous l'avons informé, la modulation 2018 sur les résultats 2017 sera finalement versée en une fois en décembre 2018.

Mais la modulation évolue dans ses modalités de calendrier de versement et d'établissement des montants afin de caler le calcul sur la même année de prise en compte des ETP conventionnés et des résultats.

Auparavant, la modulation versée en décembre de l'année N était calculée avec les résultats de l'année N -1 et les ETP conventionnés de l'année N. **Dorénavant, le calcul de la modulation versée en avril de l'année N + 1 se fera avec les résultats de l'année N et les ETP conventionnés de l'année N.**

Calendrier proposé :

- **versement d'une modulation en décembre 2018, sur les crédits 2018, au titre de l'année 2017 (volumes d'ETP conventionnés en 2017 * performance : résultats 2017)**
- **versement d'une modulation en avril 2019, sur les crédits 2019, au titre de l'année 2018 (volumes d'ETP conventionnés en 2018* performance 2018).** (L'instruction précise que la modulation 2019 sur les résultats 2018 tiendra compte du conventionnement définitif de l'année 2018 et des résultats obtenus par les SIAE en 2018 constatés définitivement au 31 mars 2019 (veillez à bien remplir l'extranet.)
- **Reconduite de l'opération chaque année (versement en avril n+1, sur les crédits n+1 au titre de l'année n)**

Pour mémoire, le montant modulé s'exprime en pourcentage (de 0 à 10 %) du montant socle conventionné, en fonction des trois critères fixés dans le code du travail (articles R. 5132-8, R. 5132-10-12, R. 5132-23 et R. 5132-37) et conserve la pondération fixée dans l'instruction du 5 février 2014 à savoir :

- le profil des personnes à l'entrée de la structure (35%) – Cf. annexe 1 en pièce jointe
- l'effort d'insertion (actions et moyens) mis en œuvre par la structure (40%) – Cf. annexe 2 en pièce jointe
- les résultats constatés à la sortie de la structure (25%) – Cf. annexe 3 en pièce jointe

La collecte des résultats 2017 de chaque SIAE sera réalisée par l'ASP (veillez à mettre à jour régulièrement vos données). Un contrôle de cohérence sera réalisé par chaque UD avant que les Unités Régionales établissent la répartition définitive des parts modulées par structure (pour mémoire, la part modulée est attribuée aux structures en fonction des résultats obtenus comparativement aux autres structures de même catégorie au niveau régional).

Le nouvel extranet IAE permet de simplifier l'ensemble du processus de collecte et de calcul de la modulation pour les DIRECCTE.

Les indicateurs 1 et 3 concernant les publics et les sorties seront extraits directement par l'ASP à partir des états mensuels de présence et des fiches salariés. Concernant l'indicateur 3, un écran de saisie sera disponible sur l'extranet IAE en janvier 2019 avec une assistance utilisateur et permettra aux SIAE de déclarer le nombre d'heures réalisées en 2018 pour l'encadrement technique et l'accompagnement socio-professionnel des salariés en insertion. La conversion de ces heures en ETP sera réalisée par l'extranet selon les modalités précisées dans l'annexe 1.

L'outil de calcul de la modulation intégré dans l'extranet IAE permettra à la DGEFP de générer directement les tableaux de modulation régionaux et départementaux par type de SIAE.

L'instruction N° DGEFP/SDPAE/MIP/2018/239 est parue le 22 octobre 2018. [Vous la trouverez ici à toutes fins utiles.](#)

De l'exonération au régime de droit commun pour les ACI

Nous avons bien la confirmation que les **exonérations de charges dont bénéficiaient les ACI devraient disparaître dès janvier 2019**. La DGEFP nous certifie que les allègements généraux de charges dont bénéficient toutes les entreprises sont plus avantageux pour les ACI que les exonérations actuelles. Nous attendons d'avoir **le détail plus précis de ces allègements** et des taux à appliquer pour en savoir plus. Nous avons eu un échange national entre délégués régionaux et avec le président national en ce début novembre à ce sujet. Nous souhaitons recueillir des informations afin de pouvoir procéder aux simulations et comparer nos calculs à ceux de la DGEFP. Nous souhaitons vous transmettre, dès que possible, une fiche pratique et un modèle de tableau pour faire vos calculs.

Des adhérents hors Île-de-France ont également sollicité un cabinet comptable pour faire des simulations.

Si vous avez également avancé sur ce sujet, nous vous proposons **de mettre en commun vos informations pour alimenter les travaux** menés par différents adhérents sur le territoire national.

Nous sommes très attentifs au maintien du taux **AT MP de 1.5 % pour les CDDI en ACI**. Taux que nous avons obtenu en décembre 2008 suite à notre mobilisation nationale devant la DGEFP en octobre 2008.

Nous restons en veille sur tous ces sujets, en lien avec les autres associations régionales et la délégation nationale. Nous reviendrons vers vous dès que nous en saurons plus.

CDIAE , un panorama en fin d'année

Nous avons souhaité réaliser, comme à quasiment chaque LIE, un point semestriel sur les CDIAE et les différentes pratiques qui en résultent.

En effet, au milieu du mois de Novembre, les situations sont très disparates entre les départements :

Dans le Val d'Oise, une sous-consommation des ETP (notamment de la part des ETTI) depuis le début de l'année de la part des SIAE est relevée par l'UD, avec une **consommation totale en fin d'année à 83%**. Une réunion de toutes les SIAE du Val d'Oise est également prévue dès le 17 Janvier 2019, animée et organisée par l'UD. L'UD souhaite également lancer **une étude-action sur les SIAE** et leurs possibilités de réponses aux clauses, qui vont émerger avec le programme NPRU 2, par exemple. L'un des objectifs serait de re-dynamiser le territoire du Val d'Oise et d'attirer de nouvelles SIAE.

A Paris, le dernier CDIAE a eu lieu en Septembre, mais une bourse aux postes écrite a été réalisée entre temps, toujours sur la base des ETP réalisés à la fin du mois d'Aout, **ce qui va poser un problème d'ajustement**. En effet, les mois de Septembre et Octobre ont été des mois plein d'activité, ce qui est moins le cas d'Aout. Un dernier CDIAE est prévu en Décembre.

Dans les Yvelines, toutes les structures consomment leurs ETP à quasiment 100% et l'UD a pu récupérer 30 000€ lors de la dernière fongibilité entre les départements de la région Île-de-France. Activit'y (l'Agence Départementale) annonce **des restants de budget dans son enveloppe investissement 2018**.

En Essonne, les deux derniers CDIAE ont vu des présentations de plusieurs nouveaux projets, **qui vont être conventionnés en 2018**. Ainsi, Ecodair a proposé un ACI « **reconditionnement de matériel informatique** », dans le Sud-Essonne, tandis que le CFP de Grigny a été conventionné pour un parcours « **Gardien d'immeuble** ». L'UD reste en sous-consommation (à 92% et quelques) de son enveloppe et propose, pour ne pas perdre l'année prochaine, **d'augmenter les structures en sur-consommation**, quitte à dépasser **les 100 ETP conventionnés sur les deux ETTI** du département. Le budget restant n'a pas pu être affecté au FDI ; selon l'UD, le temps était trop court pour refaire une sélection liée au FDI.

Dans le Val-de-Marne, le dernier CDIAE s'est vu **accueillir la DGEFP**, en la personne de Laurent Suster, Chef de mission à l'Insertion par l'Activité Economique, qui a pu répondre à de nombreuses questions posées par les membres du CDIAE. Les thématiques qui ont été évoquées sont celles **liées aux marchés réservés** et la complexité de leur développement, **la loi pour La Liberté de Choisir son Avenir Professionnelle**, ainsi que l'expérimentation sur **un 5^{ème} conventionnement, l'EITI** : Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant.

Dans les Hauts-de-Seine, une fongibilité avec les PEC a valu au département une rallonge budgétaire de 200 000 €, après une première récupération venue d'un département. **Les dossiers de FDI** qui n'avaient pas pu être honorés en Octobre l'ont été à ce CDIAE, notamment pour deux dossiers d'aide à la consolidation.

En Seine-Saint-Denis, l'UD annonce **l'absence de FDI en 2019**, mais une rallonge de 300 000 € qui sera dirigée directement vers les besoins en ETP des SIAE. D'ailleurs, l'UD met en avant la difficulté pour eux de recevoir les besoins actualisés des SIAE. Néanmoins, en cette fin d'année 2018, **plusieurs projets ont reçu l'avis favorable du CDIAE**, dont l'ACI Gardiens d'Immeubles du PoleS et l'EI « Les Cités d'Or », travaillant autour d'un garage solidaire.

En Seine et Marne, le dernier CDIAE était en Septembre et le prochain en Décembre. En attendant, **le FDI est sorti** et les demandes ont été centralisées par l'UD puis diffusées pour informations aux membres du CDIAE. Une bourse aux postes avait été également organisée en Octobre. La Seine et Marne verra également en Janvier le démarrage effectif **de l'ACI ESS'TEAM**, une Agence de communication solidaire.

Vie du réseau

Du mouvement chez CHANTIER ecole Île-de-France

Maria Gabriela SAENZ, la Déléguée Régionale du réseau d'acteurs franciliens, vous informe sur les mouvements de l'équipe de salarié.e.s :

Plusieurs changements vont intervenir dans l'équipe des permanents de CHANTIER ecole Île-de-France sur cette fin d'année 2018, dont le départ de Marine Robillard et de Célia Laudy.

Cela nous donne l'occasion de faire un point sur la nouvelle organisation de l'équipe et des missions en 2019 :

Maximilien Lambert a rejoint l'équipe pour reprendre la mission chantiers ferroviaires, en lien avec SNCF Mobilité et les chantiers de la Petite Ceinture : m.lambert@chantierecole.org.

Madeleine Etcheto, Chargée de mission Développement d'Activités d'Insertion, est en charge du suivi opérationnel du partenariat SNCF Réseau: m.etcheto@chantierecole.org.

Pour leur part, les autres membres de l'équipe demeurent sur leurs fonctions :

Léone Clerc, en charge de l'animation du réseau, principalement concernant la communication, la professionnalisation des acteurs et des groupes de travail thématiques (modèles économiques, santé au travail) l.clerc@chantierecole.org

Noémie Monnier, Chargée de développement du projet Cultivons la Ville n.monnier@chantierecole.org

Sophia Sainvil, Assistante administrative, poursuit son rôle d'appui transversal aux diverses missions de la délégation s.sainvil@chantierecole.org

L'équipe francilienne ainsi renouvelée est prête à poursuivre son travail à vos côtés et se tient à votre disposition.

Vous pouvez contacter directement chacun de ses membres à partir des adresses indiquées ou sur nos coordonnées communes : contact.iledefrance@chantierecole.org
- 01 49 29 02 61.

Maria Gabriela SAENZ - Déléguée Régionale de CHANTIER ecole Île-de-France



Il ETAIE une fois : La formation ETAIE a 15 ans en Île-de-France !

Depuis 2003, CHANTIER école Île-de-France **coordonne la formation ETAIE** – Encadrant.e Technique d'Activité d'Insertion par l'Économique, pour le compte du GRAFIE.

Cette formation est ouverte **à l'ensemble des encadrant.e.s travaillant au sein de l'IAE**. Elle est répartie en quatre blocs de compétences :

- Encadrer les salarié.e.s en parcours,
- Former les salarié.e.s en situation de production,
- Organiser et suivre la production,
- Participer à la construction du parcours d'insertion.

L'année 2018 marque **les quinze de la coordination au niveau régional** ; Pour célébrer cela, CHANTIER ecole Île-de-France a organisé une journée avec et pour les encadrant.e.s formés et ceux intéressés par la formation, à la Maison des Canaux, à Paris.

En 15 ans, la formation ETAIE c'est :

- **10 promotions**



- **131 encadrant.e.s formés**
- **83 structures participantes**

Accompagné.e.s par deux intervenantes G eraldine BERNARD et Christ le LAFAYE, nous  tions une quarantaine   assister   cette journ e, dont la th matique principale portait sur « **Les enjeux d'une bonne communication et les missions du m tier d'encadrant.e** ».



Louis

GALLOIS, que nous remercions de sa pr sence, Pr sident de la F d ration des Acteurs de La Solidarit  (d tenteur du titre) a pu intervenir en fin de matin e.

Cette journ e nous a permis **d' changer sur les difficult s et situation rencontr es** au quotidien, sur les diff rents supports de production. Ensemble, nous avons **analys  nos postures professionnelles** et  chang  sur les solutions possibles   mettre en place, sur les supports de production.



Deux de nos adhérents ont participé à rendre cette journée conviviale : **l'association Re-Belle** a produit des confitures qui ont été distribuées et **Initiatives Solidaires** (dont l'encadrant technique a été formé à ETAIE) a préparé l'ensemble du buffet du midi.

Cette journée nous a permis de regrouper les dynamiques de chacun et d'attester encore une fois sur la pertinence de la formation ETAIE.

Pour rappel, **la 10^{ème} promotion ETAIE** va passer ses soutenances en Décembre tandis que **le recrutement de la 11^{ème} promo bat son plein** ! Le début de la session est prévu pour fin Janvier 2019 !

Retrouvez toutes **les informations sur la formation ETAIE** et sur **la prochaine Information Collective [en cliquant ici](#)** !

Les outils du réseau : Le livret d'accueil Santé et Sécurité au Travail

Dans la continuité de la dynamique engagée par **CHANTIER école** sur les questions de santé et sécurité, l'association régionale Île-de-France a proposé de piloter un groupe national de travail visant à élaborer **un livret d'accueil santé et sécurité au travail**, destiné aux nouveaux salariés en parcours.

Huit structures adhérentes de six régions se sont mobilisées pendant cinq séances de travail 2012, avec la présence d'un expert conseil de l'INRS.

Cet outil vient étayer la procédure d'accueil et d'intégration et répond ainsi à **l'obligation réglementaire de formation renforcée en matière de sécurité**.

Le livret a été structuré selon la méthode d'analyse du poste de travail ITMaMi [1]. Il se veut générique et a vocation à être complété en fonction des activités et spécificités des structures et des salariés, qui peuvent en outre se l'approprier au travers de leur logo, du nom du salarié et des numéros utiles locaux.

Il est évident que la remise d'un tel livret aux salariés polyvalents doit s'accompagner d'une démarche d'explication et de sensibilisation. Le réseau est ainsi prêt à **accompagner les structures** qui le désirent pour leur permettre de **remplir au mieux leurs obligations légales** vis à vis de leurs salariés.

ZOOM sur ...

*Un Interview de **Cécile Ménager**, Directrice de Plaine de Vie, une association porteuse d'ACI, dans le secteur du maraîchage, basée à Ezanville, dans le Val d'Oise*

À l'origine de notre utilisation du Livret Santé et Sécurité au Travail, il y a une vraie prise de conscience généralisée au niveau de l'association Plaine de Vie sur la santé et la sécurité au travail. Un de nos encadrants techniques a participé au groupe de travail qui a permis la création de cet outil, et depuis, nous l'avons mis en place en interne et nous nous en servons chaque année.

Chez Plaine de Vie, nous avons également mis en place en même temps que ce livret l'ISCT (l'Instance Santé Conditions de Travail) : ce sont des outils très intéressants qui nous permettent de parler santé, amélioration des conditions de travail et dialogue social avec les salariés en parcours.

Chaque salarié en parcours d'insertion qui entre chez nous reçoit son Livret Santé et Sécurité au Travail. Avant, nous n'avions pas de supports papier sur la Santé et sécurité au travail, pas d'outil adapté. Ce livret est un petit outil simple, qui est adapté au public employé dans notre ACI. De plus, il peut également être un support (comme le champ de la santé et la sécurité au travail en général) de travail : par exemple, nous nous en sommes servi dans des ateliers de formations linguistiques, afin que tous et toutes puissent s'en saisir.

L'équipe entière c'est également impliquée dans la prévention des risques professionnels au sein de Plaine de Vie ; et quand on parle d'équipe, on parle bien sur des salariés permanents de la structure mais également des salariés en parcours d'insertion. Aujourd'hui, les risques sont remontés directement par nos salariés en parcours, qui les observent directement sur leurs différents postes de travail, et nous avons une constante baisse des accidents du travail.

La communication de CHANTIER ecole Île-de-France se transforme

Devant de nombreuses remarques d'adhérents sur le nombre de mailing envoyés par le réseau des Entreprises Sociales Apprennantes Franciliennes, nous avons décidé **de revoir notre stratégie de communication**, et ce dès la fin d'année 2018.

CHANTIER ecole Île-de-France dispose donc à présent de :

- Une Newsletter « **L'ESActus Franciliennes** », **hebdomadaire**, et ne présentant que quelques points d'actualités, que vous pouvez retrouver sur notre site internet, dans la rubrique actualité. **La Rubrique emploi** fait partie de cette newsletter, de même que la **Relation Entreprise et Achat Public** (REAP).
- Un **site internet**, sur lequel sont répercutées toutes les actualités du réseau.
- Un **outil de mailing express** si nécessaire pour les urgences.
- Un **compte twitter**
- Une **Lettre Infos Express** Régionale, trimestrielle.

Pour que notre communication soit optimisée, n'hésitez pas à nous envoyer les événements que vous organisez, les ateliers, rencontres ... Nous pouvons être un support de communication pour vos actions !



Le nouveau logo de la Newsletter Hebdomadaire de CHANTIER ecole Île-de-France

 **Partenariats**

 **Cultivons la Ville**

Fête de la Petite Ceinture

Pour célébrer **la 13^{ème} année des chantiers d'insertion de la Petite Ceinture**, une journée festive a été organisée le 12 septembre, rassemblant les équipes d'Interface Formation, Etudes et Chantiers Ile-de-France, Halage et Espaces. **Plus de 50 participant.e.s** ont eu l'occasion **d'échanger autour d'ateliers divers** (hôtel à insecte, construction d'un nichoir, land art, cuisine zéro gaspi...) et partager **un moment convivial** grâce à

l'organisation d'olympiades. Une belle réussite grâce au soutien du Fond Social Européen et de la Ville de Paris, à refaire chaque année.



Ateliers de végétalisation au CHRS Poterne des Peupliers

L'association Etudes et Chantiers Ile-de-France, avec le soutien de Cultivons la Ville, a démarré **les ateliers de végétalisation du CHRS Poterne des Peupliers**, à Paris XIII^{ème}. Après une première phase de concertation avec les résident.e.s pour définir **des plans d'aménagement**, **les premiers bacs** sont construits **et les premières planches de cultures** dessinées. Les salarié.e.s en parcours, formé.e.s à la permaculture, sont une aide précieuse pour le design des espaces et les résident.e.s s'approprient mieux leur lieu de vie.



- L'association Espaces a aménagé **une cour intérieure** dans le 16e arrondissement. L'équipe a planté de **nouveaux arbustes** sur le terre-plein central et installé un **nichoir à oiseaux**.
- L'association Confluences interviendra à partir de novembre 2018 sur deux sites SNCF. A Villeneuve Triage, l'équipe **revalorisera un potager**, utilisé par les agents et plantera, à Vigneux-sur-Seine, **une haie champêtre** composée de forsythias, d'oliviers de Bohême, de noisetiers et de charmes.



- Les animations vélo en gare ont pris fin il y a quelques jours. Cette année près de **110 animations** se sont déroulées d'avril à octobre 2018 dans **11 gares franciliennes**. Ce sont les équipes d'Etudes et Chantiers Ile-de-France (Solicycle) et La Sauvegarde 95 (VéloServices) qui ont animées dans la bonne humeur des séances d'apprentissage à l'autoréparation pour favoriser l'autonomie des cyclistes !



TOUS EN SÈLE AVEC LA LIGNE D ET LE CHANTIER D'INSERTION SOLICYCLE !

Rencontrez tous les stars Wino Solidaires et apprenez toutes les astuces pour réparer et entretenir votre deux roues, que vous l'ayez ou pas avec vous.

Les deuxièmes et derniers vendredis de septembre et d'octobre de 14h à 19h.

Gare de Corbeil-Essonnes



- Dans le cadre de **l'amélioration de la qualité de vie au travail**, URBAN DECO Concept a réhabilité les locaux de l'EIC Paris Nord situé à proximité de la gare d'Aulnay-sous-Bois afin d'accueillir un nouveau service à l'automne.



Professionalisation

Dispositif de mutualisation de la formation des salariés de l'IAE : finalisation de l'enquête

Menée depuis novembre 2016, **l'étude et expérimentation sur les formations mutualisées** pour les salariés de l'insertion par l'activité économique est désormais finalisée. Le bilan fait état des informations recueillies auprès des SIAE et des acteurs départementaux de la formation.

Il recense **les expériences menées** dans d'autres régions, tout comme **l'ensemble des dispositifs de droit commun**, accessibles aux salariés de l'IAE.

Aussi, le bilan fait le point sur **la diversité et la spécificité des pratiques** des organisations départementales en Île-de-France, et fait ressortir **les conditions nécessaires à la mise en place des formations adaptées au fonctionnement des SIAE et à leurs publics**.

Il rend compte d'une session de formation menée, avec la participation active des acteurs locaux, à partir des conditions de réussite identifiées, et d'une tentative d'adaptation d'un dispositif du Conseil régional, dans les mêmes conditions.

Le document final est **en cours de validation** par les réseaux membres du Grafie et sera bientôt disponible.

Calendrier 2019 des actions de professionnalisation et consultation des adhérents

CHANTIER ecole Île-de-France propose pour la 10^{ème} année consécutive **un calendrier d'Actions de Professionnalisation**, pour l'année 2019.

Pour le moment, une 20^{ème} de thématiques ont été retenues. Néanmoins, il est **nécessaire de les prioriser**, afin de se situer **au plus proche de vos attentes** et **de vos urgences**. Le calendrier final sortira au début de l'année 2019. En attendant, les premières thématiques sont visibles sur notre site internet, dans la rubrique **Actualités** et **Evènements**.

Voici quelques exemples de thématiques de professionnalisation qui ont été retenues pour l'année 2019 :

- Accueil des Personnes Placées Sous Main de Justice (PPSMJ) en SIAE
- Anticiper ses difficultés de financement et les mécanismes mobilisables
- Faire vivre ses IRP et mettre en place le CSE
- Mobiliser les équipes de salariés en parcours autour d'objectifs communs
- Outiller les encadrants techniques et les Accompagnateurs socio-professionnels sur l'évaluation des compétences en situation de travail.

Nous comptons sur votre participation pour faire émerger une certaine idée de priorisation !

[Votez ici pour vos thématiques prioritaires !](#)